



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

Réservé
au
Moniteur
belge



25049688

04 AVR. 2025

Pour le Greffier
Greffier

N° d'entreprise : **0632 950 041**

Nom

(en entier) : **FRATEUR PISCINES ET JARDINS**

(en abrégé) :

Forme légale : **société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue de la Polissoire 1, 5032 Gembloux**

Objet de l'acte : Démission et nomination d'administrateurs

Extrait des résolutions écrites et unanimes des actionnaires prises en date du 26 mars 2025 :

"1. Démission d'un administrateur

Les Actionnaires prennent acte et, pour autant que de besoin, acceptent la démission, en sa qualité d'administrateur de la Société, avec effet au 26 mars 2025, de ODM MANAGEMENT SA, représentée par Monsieur Olivier David.

2. Nomination d'un administrateur

Les Actionnaires décident de nommer SOTRAPLANT TRAVAUX ROUTIERS, une société anonyme de droit belge, dont le siège est sis rue des Dizeaux 2, 1360 Perwez, immatriculée auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0841.109.071, représentée par Monsieur Loïck Broers, avec effet au 26 mars 2025, en qualité d'administrateur de la Société et pour une durée indéterminée.

3. Pouvoirs

Les Actionnaires décident de donner mandat à Me Guillaume Beauthier, Me Guillaume Sauvage, Me Antoine Clerbaux, Me Elise Hamesse et/ou tout autre avocat du cabinet Harvest Avocats, dont les bureaux sont situés à 1170 Bruxelles, Boulevard du Souverain 100, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec un pouvoir de sous-délégation, aux fins de signer et compléter tout document et accomplir toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et des tiers, en vue de procéder à l'ensemble des formalités requises pour la mise en œuvre des résolutions adoptées ci-dessus et leur publication aux Annexes du Moniteur Belge, ainsi que pour procéder aux modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des autres autorités publiques. A cette fin, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire. "

Guillaume Sauvage
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/04/2025 - Annexes du Moniteur belge